

## Réunion du Conseil scientifique du Parc amazonien de Guyane

*Le Conseil scientifique du Parc amazonien de Guyane se réunira le jeudi 31 mai et le vendredi 1er juin de 8 h 00 à 18 h 00 et le samedi 2 juin de 8 h 00 à 13 h 00 au siège de Rémire-Montjoly, 1 rue Lederson.*

Parmi les points à l'ordre du jour :

- **Application du Titre V sur la Loi dite "Biodiversité" sur l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées en Guyane**  
- Invitée : Hélène SIRDER, 1ère Vice-Présidente de la Collectivité Territoriale de Guyane **le jeudi 31 mai de 9 h 00 à 10 h 45**
- **Instruction des demandes d'avis formels**  
- Accompagnement des communautés Téko et Wayãpi à l'élaboration d'un protocole de consentement préalable libre et éclairé dans le cadre de l'APA **le jeudi 31 mai de 12 h 00 à 13 h 00**

*Les rencontres avec les journalistes et les prises de vue seront possibles à partir de 09 heures à la Maison du Parc amazonien de Guyane au 1 rue Lederson à Rémire-Montjoly.*

